



COMITE DEP ARTEMENTAL
DES ALPES-MARITIMES

COUPE DES ALPES MARITIMES DE TENNIS DE TABLE

REGLEMENT

Compétition par équipes de 2 joueurs (ou joueuses ou mixte) du même club.

Minimum de 8 équipes par niveau de coupe.

Coût de l'engagement pour 2007/2008 : 15 EUROS par équipe.

5 catégories pour les messieurs et 1 pour les féminines avec possibilité pour les féminines de participer en mixte dans une coupe messieurs avec le partenaire de leur choix.

Coupe A : 25, 30, 35

Coupe B : 40, 45, 50

Coupe C : 55, 60, 65

Coupe D : 70, 75, 80

Coupe E : 85, 90, NC

Coupe F : Féminines exclusivement

FORMULE DE LA COMPETITION

Système coupe DAVIS, 4 simples et un double. Parties en 3 sets gagnants.

L'ordre des rencontres est déterminé en fonction du tirage au sort.

Pour chaque coupe, constitution de poules de 4 par tirage au sort. Qualification de deux équipes par poule pour la journée finale avec intégration dans un tableau à élimination directe. Le tableau sera constitué en fonction du classement obtenu dans les poules.

Une équipe est en principe formée pour toute l'épreuve mais vous pourrez toujours jouer avec qui vous voulez pourvu que le remplaçant n'ait pas déjà joué dans une autre équipe et ne soit pas mieux classé que celui qu'il remplace.

Les classements des joueurs pris en compte sont ceux de la première phase au moment de l'inscription.

Dans le cas de joueurs participant à partir du 2^e tour les classements pris en compte seront ceux de la deuxième phase.

En résumé, 2 joueurs suffisent pour s'engager même si vous comptez jouer à plusieurs.

Le premier tour aura lieu vendredi 21 décembre 2007 à 20 heures

Le deuxième tour aura lieu vendredi 11 janvier 2008 à 20 heures

Le troisième tour aura lieu vendredi 15 février 2008 à 20 heures

Particularité : Les parties de poule doivent être terminées pour le 29 février 2008. Le club premier nommé reçoit. Les matchs peuvent, par arrangement téléphonique entre les 2 capitaines, être joués dans les 15 jours avant ou après la date officielle, le responsable de l'épreuve pouvant être saisi en cas de désaccord afin de trancher ou décider de faire appel à l'arbitrage de la commission sportive.

Les feuilles de rencontre (à 2 joueurs) seront fournies au moment de l'envoi des poules à chaque club suivant le nombre d'équipes inscrites. Les résultats de chaque rencontre seront transmis par E mail ou par téléphone au responsable de l'épreuve dès le lendemain par l'équipe qui reçoit.

La feuille de match jaune est à envoyer par la poste au responsable de l'épreuve.

La feuille bleue est à envoyer par la poste à Nikita IONNIKOFF dont l'adresse sera inscrite sur les feuilles de poules.

Les feuilles rose et blanche réparties entre les deux clubs.

Les résultats individuels seront pris en compte pour le classement par points des joueurs.

Coordonnées du responsable :

E MAIL : jymbourguignon@cegetel.net
PORTABLE : 06 12 10 88 11
Adresse : 127, traverse de la forêt 06250 MOUGINS

Les finales des différents niveaux se feront le dimanche 18 mai (le lieu restant à définir) et toutes en même temps. Les différents trophées (1 par niveau) seront remis lors de l'Assemblée Générale du CDAM.

Le responsable Jean-Yves BOURGUIGNON